

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Dossier concernant un tableau
attribué à *Fyft*, offert en visite
Municipal de peinture par M^{re} *E. Vauguier* à Mons

N^o 344

344

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

344.
M^{re} *E. Vauguier* - tabl. de *Fyft*.

8 avril 1881.

Messieurs les membres de la
commission du musée de Bruxelles, pour
l'achat du tableau.

Messieurs, N. 344

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCLPTURE.

J'ai l'honneur de vous informer que
je possède en ce moment, un admirable
tableau de Feijt (Jean) dont voici le sujet:

Un chat est entré dans un cellier où se
trouve dans une corbeille placée sur une
vaste bassine, du gibier de toute espèce. Ce
chat s'écroule et poursuivi par un magnifique
chien danois, s'est réfugié dans la bassine
où l'on ne lui voit plus que la tête.

La lumière principale tombe sur le
chien et sur le gibier, particulièrement sur
une dizaine d'oiseaux pris par la roue à
une baguette fendue.

La composition, l'entrain, la hardiesse
de cette peinture
en même temps que la pureté et la finesse
des tons, la fin et la légèreté font de cette

taille
~~peinture~~ une des plus belles choses que
j'ai vues dans ce genre.

voici les dimensions : haut: 1 m. 20 c.
larg: 1 m. 20 c.

Le livre négative que vous m'avez
de ce maître envoie sont-elles d'une importance
beaucoup moindre que l'ouvrage que je
possède ; je ne sais pas que le musée
de Bruxelles en ait une, du moins la
catalogue imprimé en 1834 n'en parle pas.

Déjà à m'occuper de ce tableau
j'accorderai, même à un moindre prix, la
préférence au musée de Bruxelles ou à
celui d'Anvers — Anvers la ville natale du
peintre — Si l'une des administrations
de ces musées se trouve disposée à conclure
le marché.

Veuillez, Messieurs, avoir l'obligeance
de m'accorder une prompte réponse et croire
à mon profond respect.

C. Haugues

peintre rue des cinq vitres à Mons.

A faut attendre que la
Commission se réunisse, mais on
ne peut pas le décider
sans l'avoir examiné au moins
du mieux.

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture
N^o 344

Bruxelles, le 9 Avril 1851.

à M^r E. Wauquier
Peintre à Abond.

Je m'empresse de vous faire
connaître en réponse à votre lettre
du 8 Avril, que le Com. Adm.
peut prendre la résolution au
sujet du tableau de Jean Foyt,
que vous désirez exposer au Musée
royal, avant d'avoir reçu cet
ouvrage en communication. Dans
le cas où vous jugeriez convenable
de lui offrir, il serait désirable
que M^r qui elle put le recevoir avant
samedi (3 demain) pour finir pour
sa prochaine séance. Vous
voudriez bien alors, M^r, faire con-
naître les conditions auxquelles
ce tableau pourrait être acquis
par le Musée.

Je vous prie, M^r, d'agréer
l'esp^{ance} de mes sentiments très
distingués.

Le Secrétaire
D^{lle}

Mons le 11 avril 1881



Messieurs

J'ai fait transporter aujourd'hui au
Chemin de fer, pour vous être expédié par
le convoi de 3h¹⁵ le tableau de T. Fyfe
dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans
une lettre du 8 de ce mois. En ayant
recommandé la remise immédiate à son
arrivée à Bruxelles, j'espère, que selon le
vœu que Monsieur le Secrétaire de votre
Commission m'exprime dans sa lettre, il
vous arrivera avant votre prochaine réunion.

Quant aux conditions auxquelles je désire
vous céder cette toile, il me serait

A Messieurs les membres de la
Commission du Musée Royal de Peinture et
de Sculpture à Bruxelles.

tant à fait impossible d'en lever
peut n'ayant aucune idée de sa
valeur marchande. C'est donc à
vous, Messieurs qu'il appartient en
quelque sorte d'en fixer le prix ou bien
veillez la faire estimer à Bruxelles par
des hommes spéciaux, vous me ferez
connaître alors le résultat de cette
démarche.

Reuver Messieurs l'assurance
de tout mon respect

E. Wauquier

Messieurs les membres de la
Commission du Musée Royal de
peinture et de Sculpture de
Bruxelles



Musée royal
de
Peinture et de
Sculpture
N^o 344

Bruxelles, le 14 Avril 1851

à Mr E. Wagnier
Peintre à Mons

M^r

La Com. Royale regrette d'avoir
à vous informer en réponse à v^{re}
lettre du 11 de ce mois, que le
tableau que vous lui l'obligeance
de lui soumettre, ne peut convenir
pour les collections du musée
de l'Etat. Elle vous prie
en conséquence, M^r. de vouloir
bien lui faire connaître vos
intentions au sujet de la desti-
nation ^{que vous} ~~de~~ donner à cet ouvrage
et d'agréer l'assurance de ses
sentiments distingués.

De la Com. Royale
Le Secrétaire
D. Hey

Nous le 17 avril 1871



Monsieur

Le tableau que j'ai eu l'honneur de
soumettre à la commission administrative
du Musée Royal de Bruxelles n'ayant pas
été jugé convenable pour faire partie des
collections de l'état, je vous en prie d'avoir
l'extrême complaisance de me le faire parvenir
par le même voie que j'ai employée pour
vous l'adresser.

Veuillez Monsieur si quelques déboursés
ont été nécessaires en faire suivre le remboursement
et recevoir mes remerciements bien sentis pour
l'obligeance que vous avez bien voulu me
montrer dans cette circonstance.

Agreez, Monsieur, l'assurance de ma
très haute et très distinguée.

C. Wauguich

A Monsieur V. Steiner Secrétaire de la
commission administrative du Musée Royal.

Monsieur le Secrétaire de
la Commission administrative du
Musée royal de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

